

### OBJECTIF DE LA FORMATION / METIERS

Cette formation préparée par **apprentissage** et en **présentiel** tend à vous former aux métiers suivants. Entrée dans la vie active (secteur public, privé ou associatif) dans les secteurs sanitaire et social, médicosocial de la petite enfance.

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif ou individuel

### PREREQUIS

- Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus (Si sortie de 3ème : à partir de 15 ans, sous réserve d'ouverture de la formation en 2 ans). *Pour les PSH sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.*
- Avoir un contrat d'apprentissage avec une structure d'accueil/une entreprise.
- Satisfaire à l'entretien de motivation et de positionnement avec le responsable de la formation au CFA.

### COMPETENCES VISEES

#### Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

#### Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

#### Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

### ENTREPRISE/STRUCTURE D'ACCUEIL

- En école maternelle,
- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants
- En maison d'assistants maternels (MAM),

## DUREE DE LA FORMATION

Selon le planning annuel : parcours en 2 ans ou 1 an en fonction du profil candidat (cursus scolaire précédent).

== > **Parcours classique de 2 ans** (sous réserve d'ouverture)

↳ Classe de 2<sup>nd</sup>e : 480 H au CFA sous réserve d'ouverture de la formation en 2 ans

↳ Classe de Terminale : 560 H de formation (au CFA et 3 semaines de stage croisé)

== > **Parcours réduit en 1 an (après positionnement) :**

↳ Classe de Terminale : 560 H de formation (au CFA et 3 semaines de stage croisé)

(Pour les PSH possibilité d'aménagement de la durée de la formation)

## MODALITES D'EVALUATION

- Évaluations diagnostiques, formatives et sommatives pendant la formation
- Obtention du diplôme par épreuves terminales en CCF (Contrôle en Cours de Formation)

Le CFA est habilité au CCF pour cette formation.

☛ La formation est réalisée uniquement de **façon complète**, nous ne proposons pas de validation partielle.

## APRES LA FORMATION

**Intégrer la vie active :**

- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants,
- En école maternelle,
- En accueil collectif de mineurs (ACM),
- À son domicile (comme salarié employeur ou de crèche familiale),
- En maison d'assistants maternels (MAM),
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne

**Poursuite d'études :**

Ce CAP permet l'accès à des formations délivrées par les ministères chargés de l'éducation nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports.

Par exemple :

- BAC professionnel ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne)
- Diplômes d'État : Auxiliaire de puéricultrice ...

## DISPENSES ET EQUIVALENCES DE DROIT

Les apprentis déjà titulaires d'un diplôme ou titre de niveau 3 (CAP), niveau 4 (BCG, BTN ou Bac Pro), niveau 5 (BTS) ou plus sont dispensés des épreuves du domaine général.

Ces dispenses permettent de faire cette formation en un an.

Pour les apprentis titulaires d'un CAP et/ou bac Pro, dispense de la formation SST (Santé Secourisme au Travail) également

Pour les apprentis titulaires d'un CAP et/ou bac Pro, dispense de l'épreuve de PSE (Prévention Santé Environnement) également

## POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap : [handicap.referentecfa@dalzon.com](mailto:handicap.referentecfa@dalzon.com)

## POUR ALLER PLUS LOIN SI CETTE FORMATION VOUS INTERESSE

[Le livret d'Accueil du CFA site de Beaucaire](#)

[Le carnet d'apprentissage de cette formation](#)

## METHODES MOBILISEES POUR LA FORMATION

- Positionnement du candidat pour la durée de formation et les **éventuelles dispenses**
- Des formateurs dont les compétences sont **évaluées annuellement**, diplômés de niveau **minimum 6** pour les domaines généraux et **minimum 4** avec **2 ans d'expérience** pour les domaines techniques et professionnels
- **Cours théoriques** et mise en **application** au CFA et en entreprise/structure d'accueil
- **Évaluations** diagnostiques, formatives et sommatives
- **Examen blanc** l'année de l'examen
- Soutien individualisé via un **accompagnement par le formateur en charge du suivi en entreprise/structure d'accueil**
- **Bilans semestriels**

Des moyens matériels pédagogiques mis à votre disposition :

- **Salles de cours avec vidéoprojecteurs**
- **Salle informatique et CDI**
- **Atelier de soins et cuisine pédagogique**

## MODALITES DES INSCRIPTIONS AU CFA

Nos inscriptions sont ouvertes **à partir de janvier** de l'année du début de formation (septembre) et jusqu'à **3 mois après**. L'inscription sur Affelnet (procédure nationale d'inscription post collège) est vivement conseillée.

**Téléchargez notre dossier de candidature** sur notre site [www.dalzon.com](http://www.dalzon.com) rubrique CFA et renvoyez le dûment renseigné avec toutes les pièces demandées au CFA.

Suite à la réception de ce dossier, vous aurez un RDV en présentiel ou téléphonique avec un des responsables de la formation (directeur du site ou formateur principal de la section) sur votre cursus et vos projets professionnels.

Naturellement vous pouvez nous joindre à tout moment pour des demandes de renseignements par mail

[secretariat.beaucaire@dalzon.com](mailto:secretariat.beaucaire@dalzon.com) ou par téléphone **04 66 59 21 24**

## FRAIS DE LA FORMATION

**L'apprenti ne supporte aucun frais de formation.**

Pour les employeurs du secteur privé, l'OPCO (OPérateur de COmpétences) dont il dépend, prend en charge le financement de la formation au CFA.

Pour les employeurs de la fonction publique territoriale, prise en charge partielle ou totale par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## ACCÉSSIBILITE ET ACCES

L'établissement est accessible pour les **personnes en situation de handicap**.

Adresse : CFA d'Alzon - Institut d'Alzon Saint Félix – 90 chemin des Marguilliers – 30 300 Beaucaire

Tel : 04 66 59 21 24 [secretariat.beaucaire@dalzon.com](mailto:secretariat.beaucaire@dalzon.com)

Transports : Bus : « Lio » Ligne 151 Nîmes ⇔ Avignon. Arrêt Beaucaire Fontètes <https://lio.laregion.fr/>

Train : Arrêt Gares SNCF de Beaucaire ou Tarascon